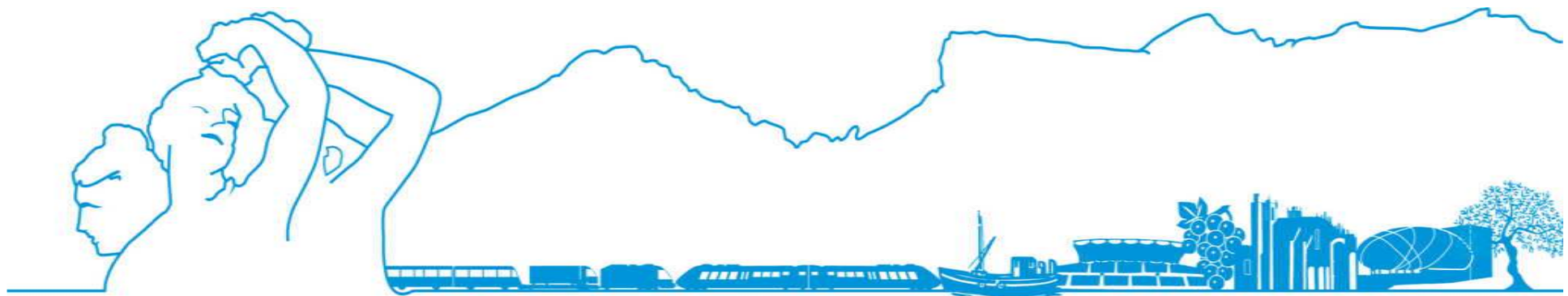


Comité Partenarial d'information

Jeudi 24 juin 2010 - Montpellier



LISBOA - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - NARBONNE - MARSEILLE - VILNIUS

SVERIGE - DANMARK - SUOMI - DEUTSCHLAND - SLOVENSKO - EESTI - SLOVENIJA - ELLÁS - PORTUGAL - ESPAÑA - POLSK

— PARIS — KØBENHAVN — CALAIS — DOVER — LONDON — MONTPELLIER — WARSZAWA — BRISTOL — BRUXELLES — PERPIGNAN — DEN HAAG — AMSTERDAM — DORTMUND — BÉZIERS — HANNOVER — BERLIN — N

LISBOA - SÈTE - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - N

BELGIQUE — UNITED KINGDOM — ČESKÁ REPUBLIKA — SVERIGE — DANMARK — SUOMI — DEUTSCHLAND — SLOVENSKO — EESTI — SLOVENIJA — ELLÁS — PORTUGAL — ESPAÑA — POLSKA — FR

OUVERTURE — INNOVATION — INTERCONNEXION — PARTENARIAT — ÉCO-RESPONSABILITÉ — RÉSEAU — AVENIR — MOBILITÉ — ACCÈS — EUROPE — TERRITOIRES — ÉVOLUTION — PERFORI
BERLIN HAUPTBAHNHOF — LONDON SAINT PANCRAS — DUBLIN HEUSTO

Le déroulé de la réunion

- ❑ **La décision de RFF à l'issue du débat public**
- ❑ **Le point d'avancement des études et le calendrier**
- ❑ **La concertation :**
 - **Objectif**
 - **Dispositif**
 - **Projet de Charte**
- ❑ **Echange avec la salle**

Le déroulé de la réunion

La décision de RFF à l'issue du débat public

Le point d'avancement des études et le calendrier

La concertation :

➤ Objectif

➤ Dispositif

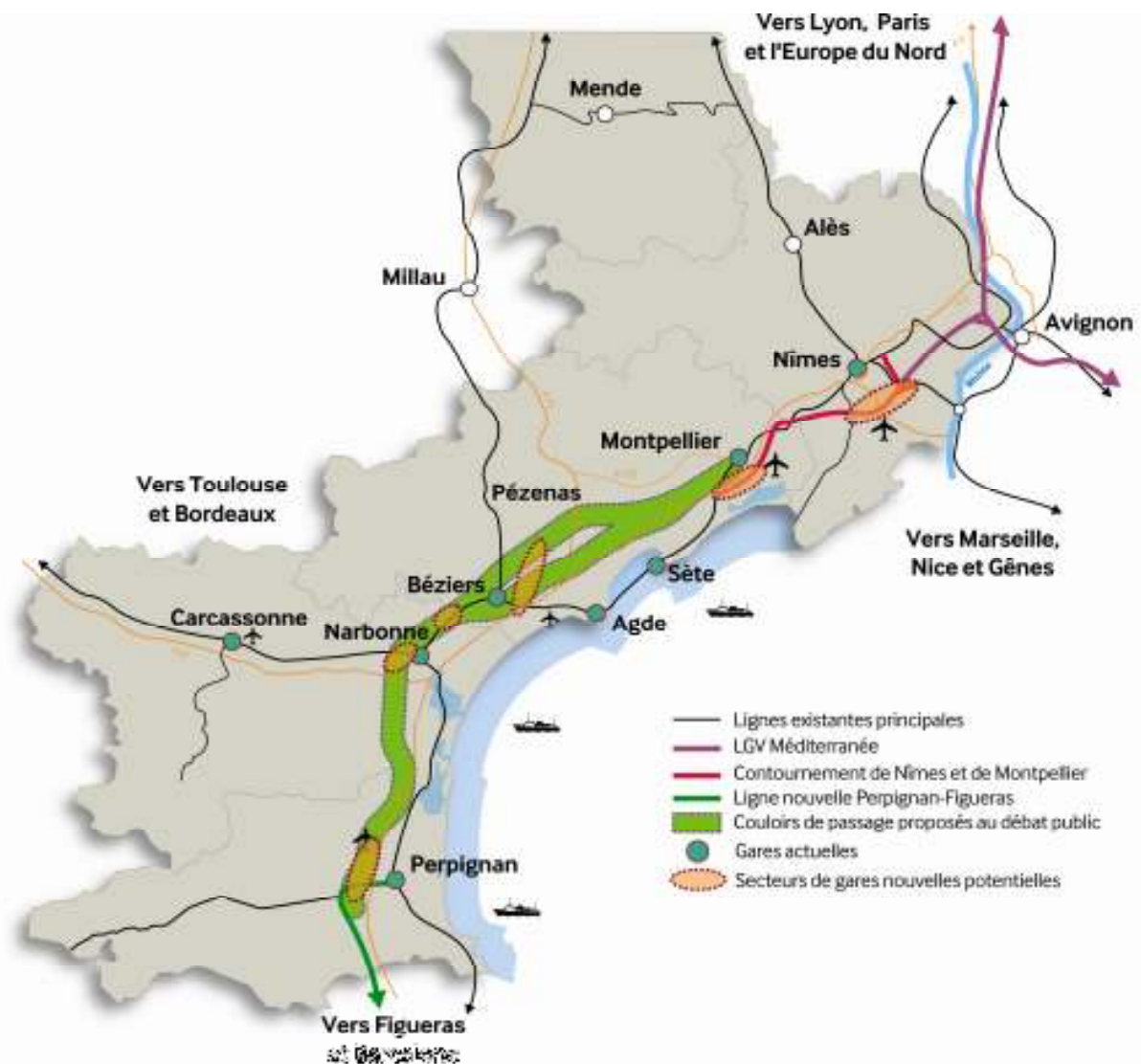
➤ Projet de Charte

Echange avec la salle

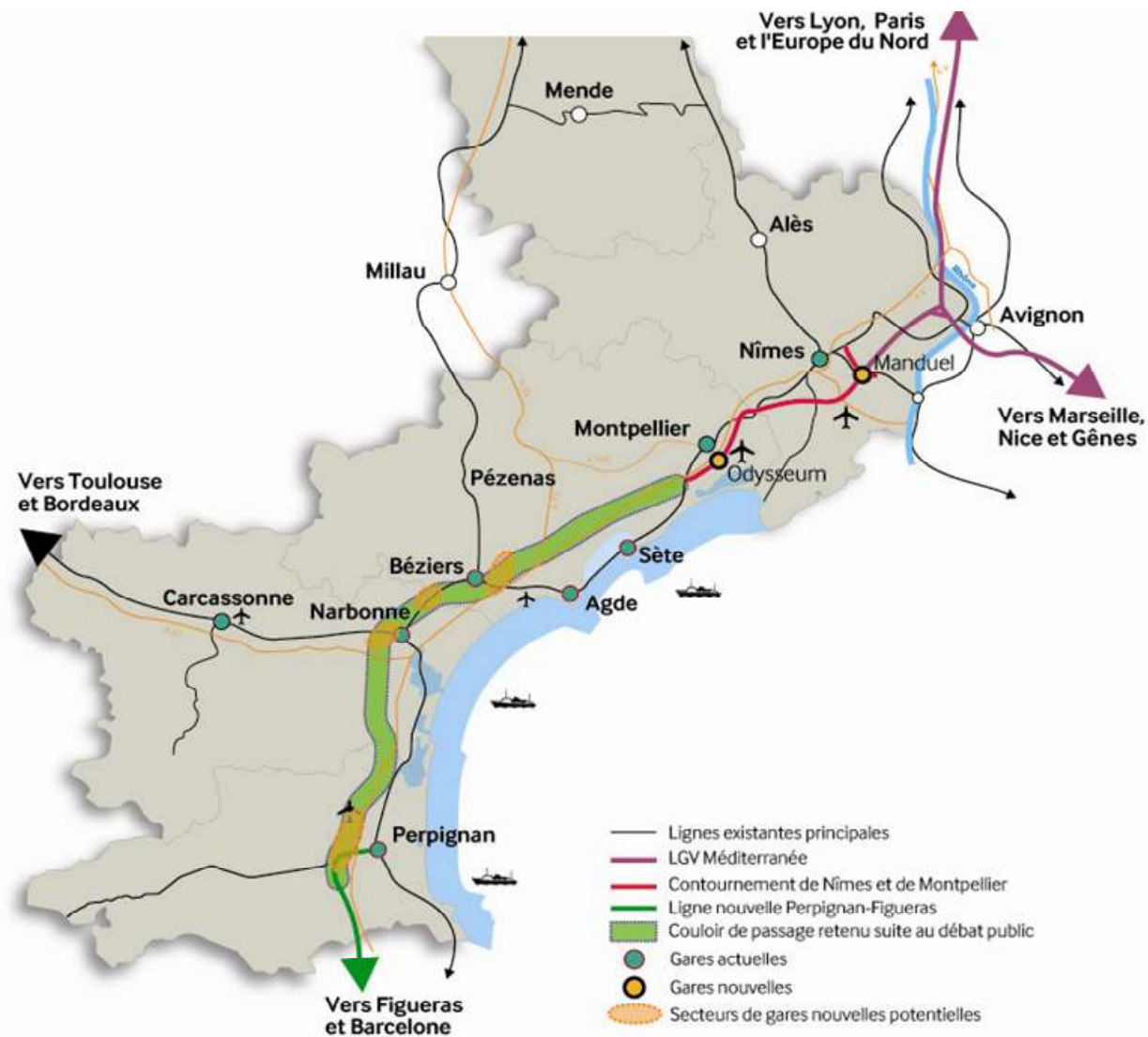
— La décision de RFF

- Parution du compte-rendu et du bilan de la CNDP :
25 août 2009
- Décision de RFF :
26 novembre 2009
- Conférence de presse d'annonce de la décision :
27 novembre 2009
- Annonces presse de la décision
- Document relatif à la décision

La décision de RFF



La décision de RFF



Le déroulé de la réunion

□ La décision de RFF à l'issue du débat public

□ **Le point d'avancement des études et le calendrier**

□ La concertation :

- Objectif
- Dispositif
- Projet de Charte

□ Echange avec la salle

Les études préalable à l'enquête d'utilité publique

Objectifs:

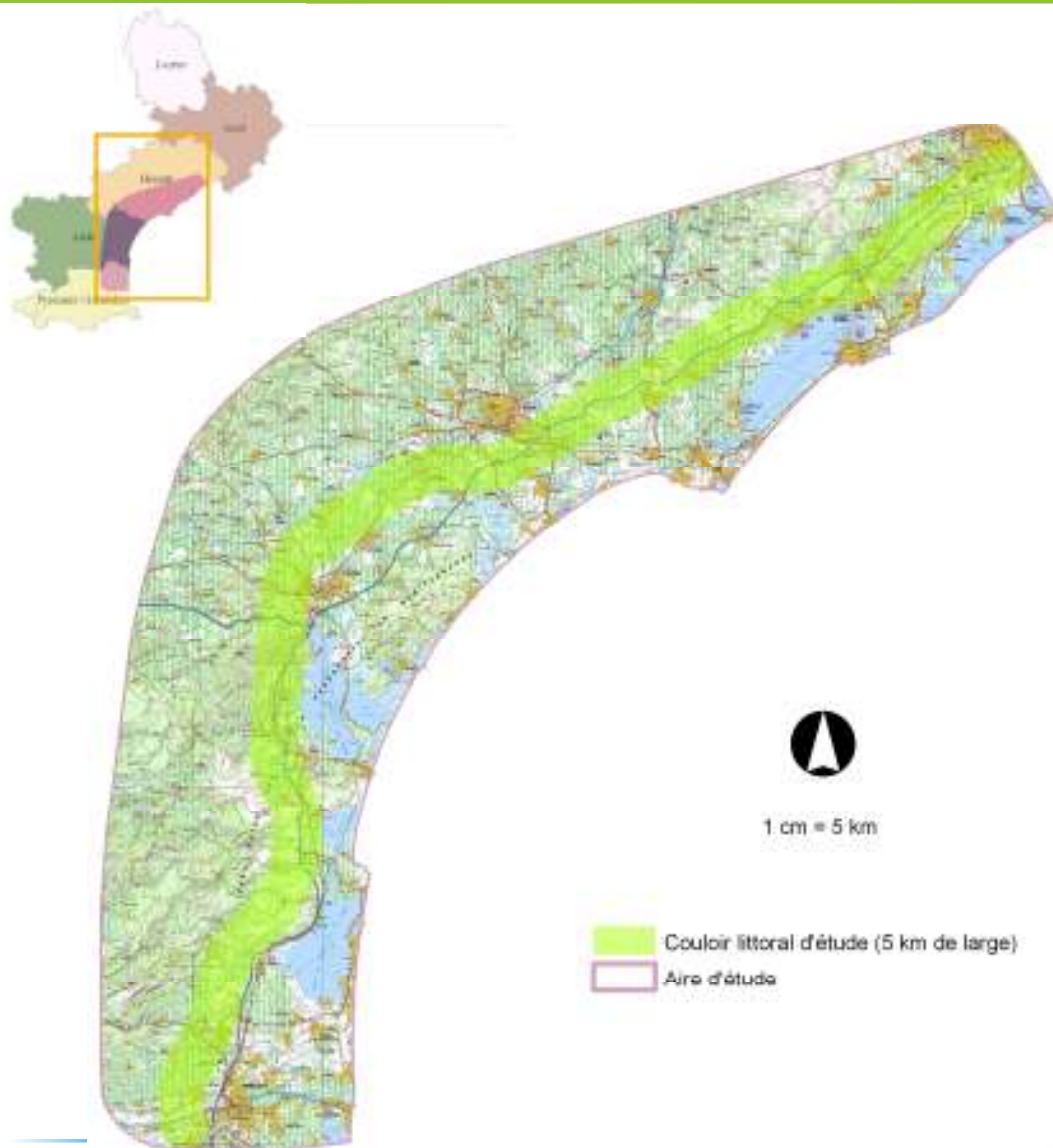
- ❑ Définir précisément un tracé respectueux de l'environnement
 - Etudes environnementales, techniques et ferroviaires
- ❑ Elaborer les principes de dessertes
 - Etudes de trafic et d'accessibilité
- ❑ Esquisser le financement
 - Etudes socio-économique et financière

Obtenir le décret d'utilité publique

Définir une zone de passage préférentielle



Le couloir d'étude



- 1 couloir d'étude de 800 km²
- 74 communes

4 familles d'enjeux cartographiés



➤ Milieu physique



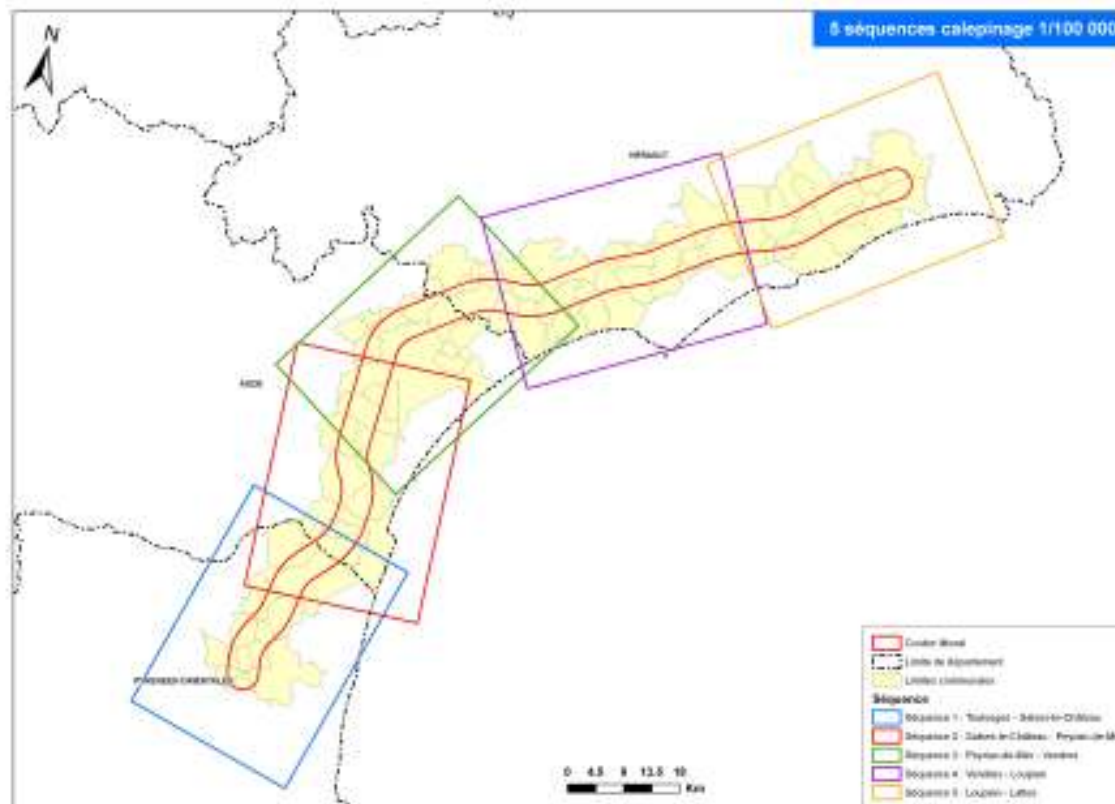
➤ Milieu naturel



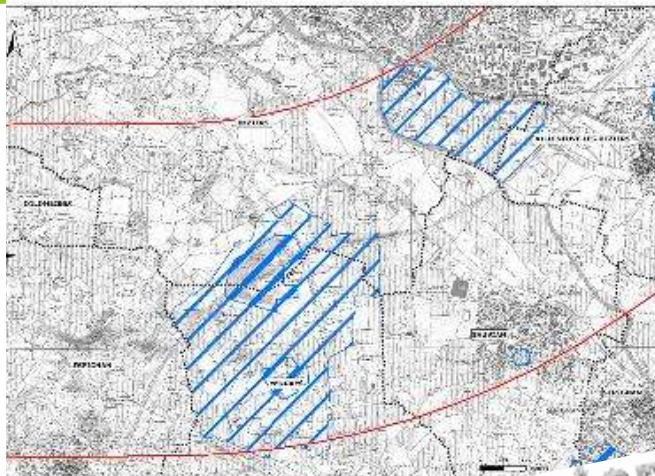
➤ Milieu humain



➤ Patrimoine et paysages



Une hiérarchisation des enjeux



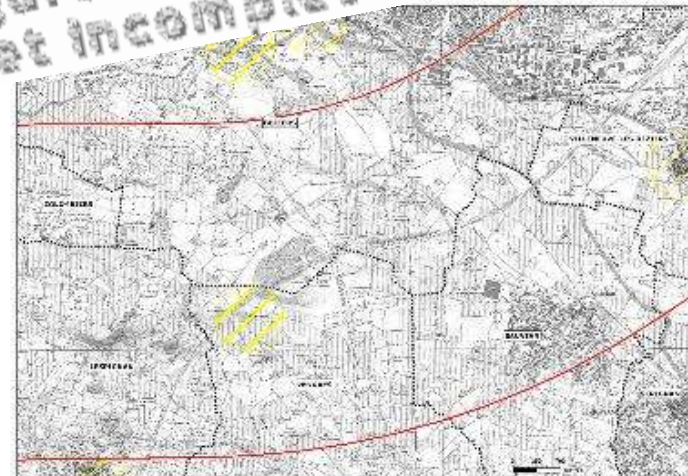
Milieu
physique



Milieu
humain



Milieu
naturel



Patrimoine
&
paysages

Figuré théorique
et incomplet

Figuré théorique
et incomplet

Une synthèse des enjeux

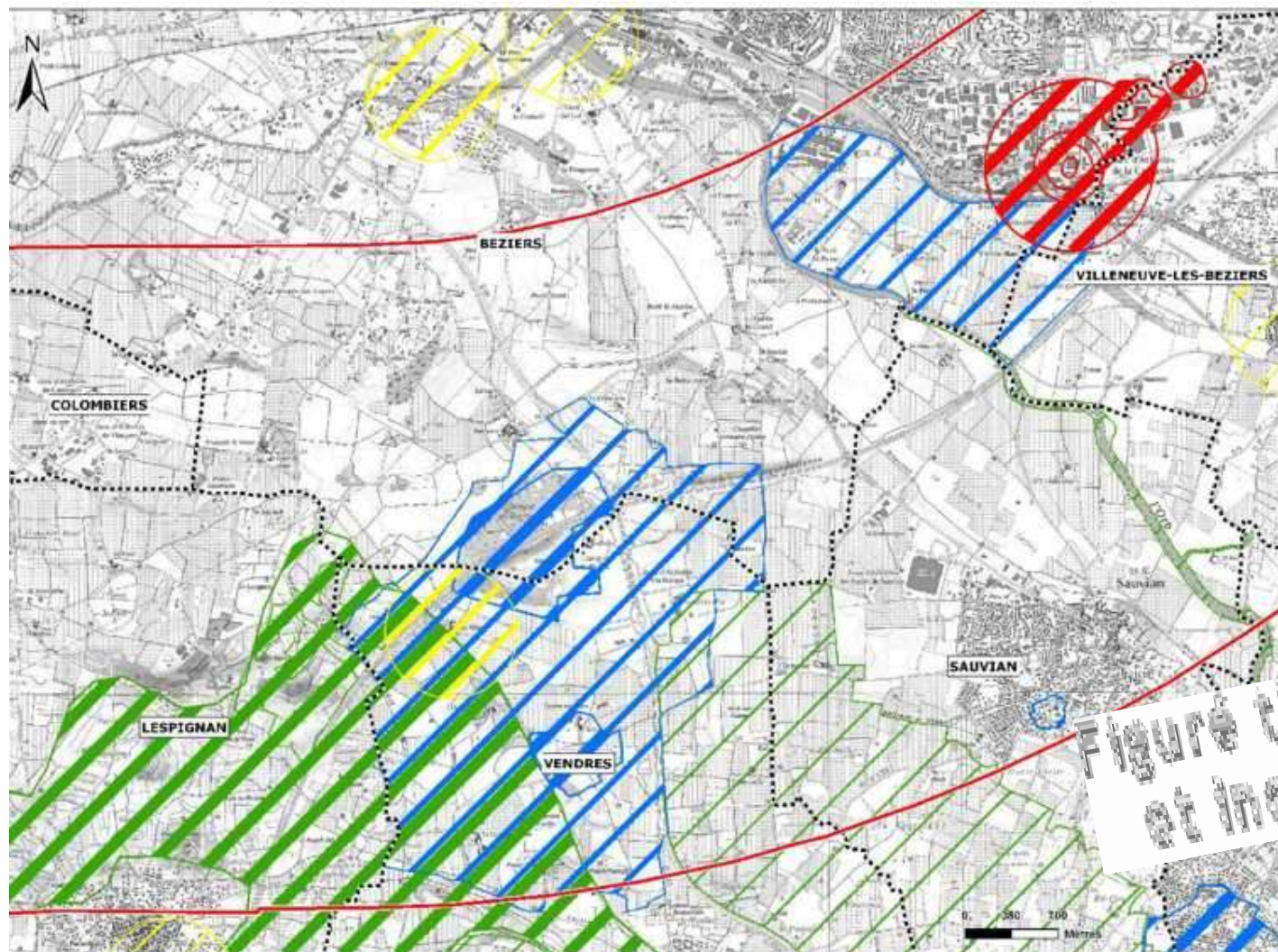


Figure théorique
et incomplète

La définition des zones de moindre enjeu

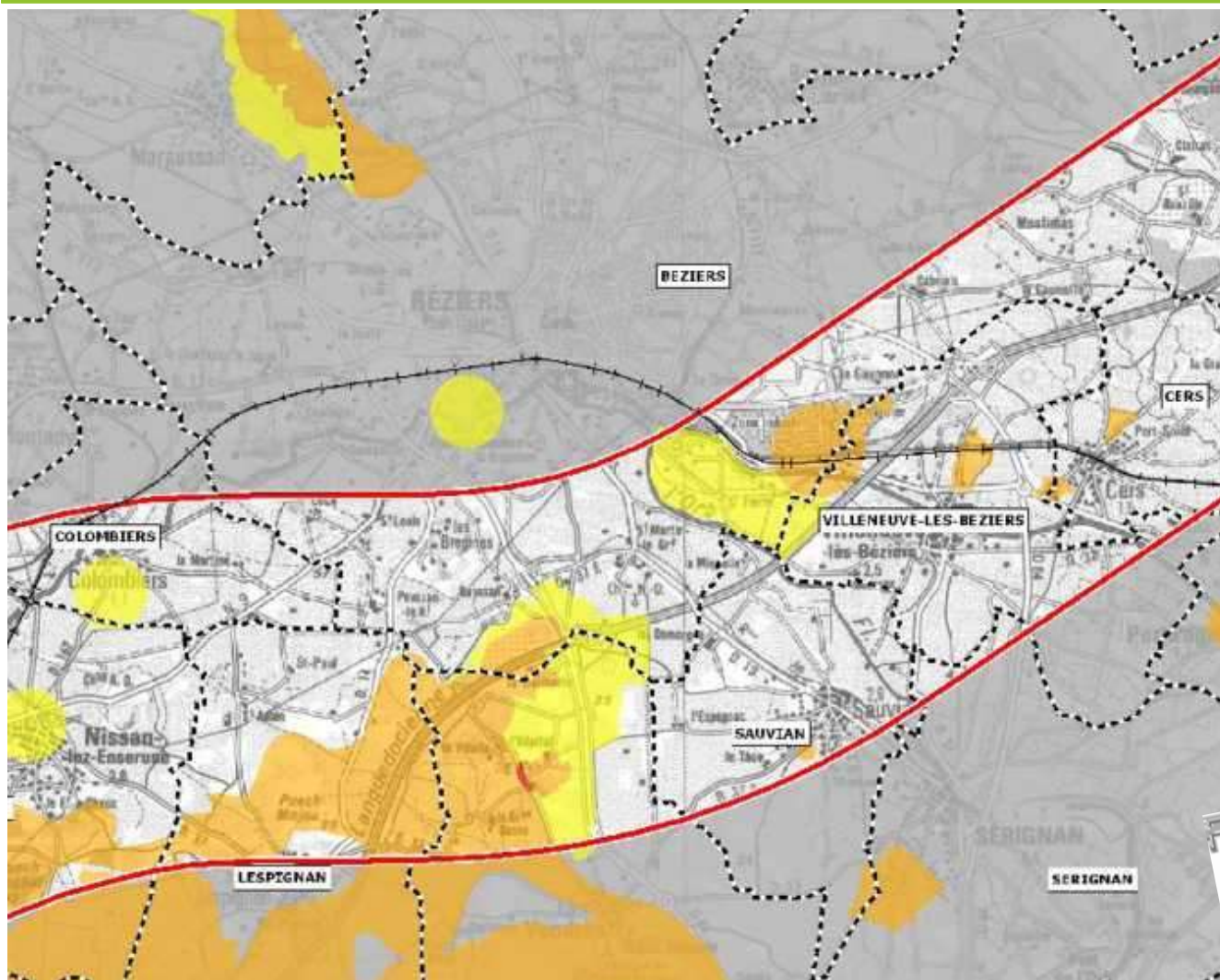
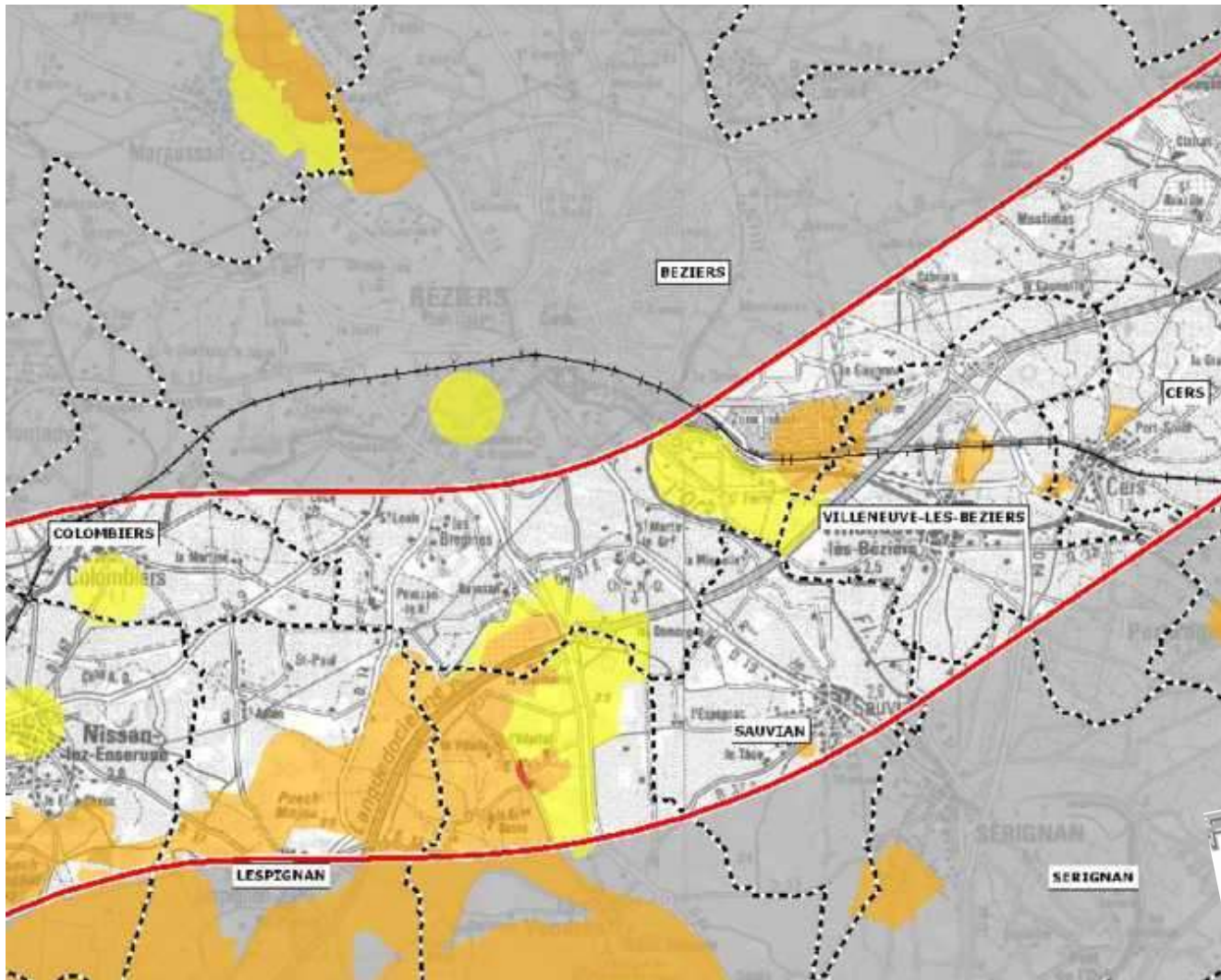


Figure théorique
et incomplète

La définition des zones de passage



➤ Analyse itérative

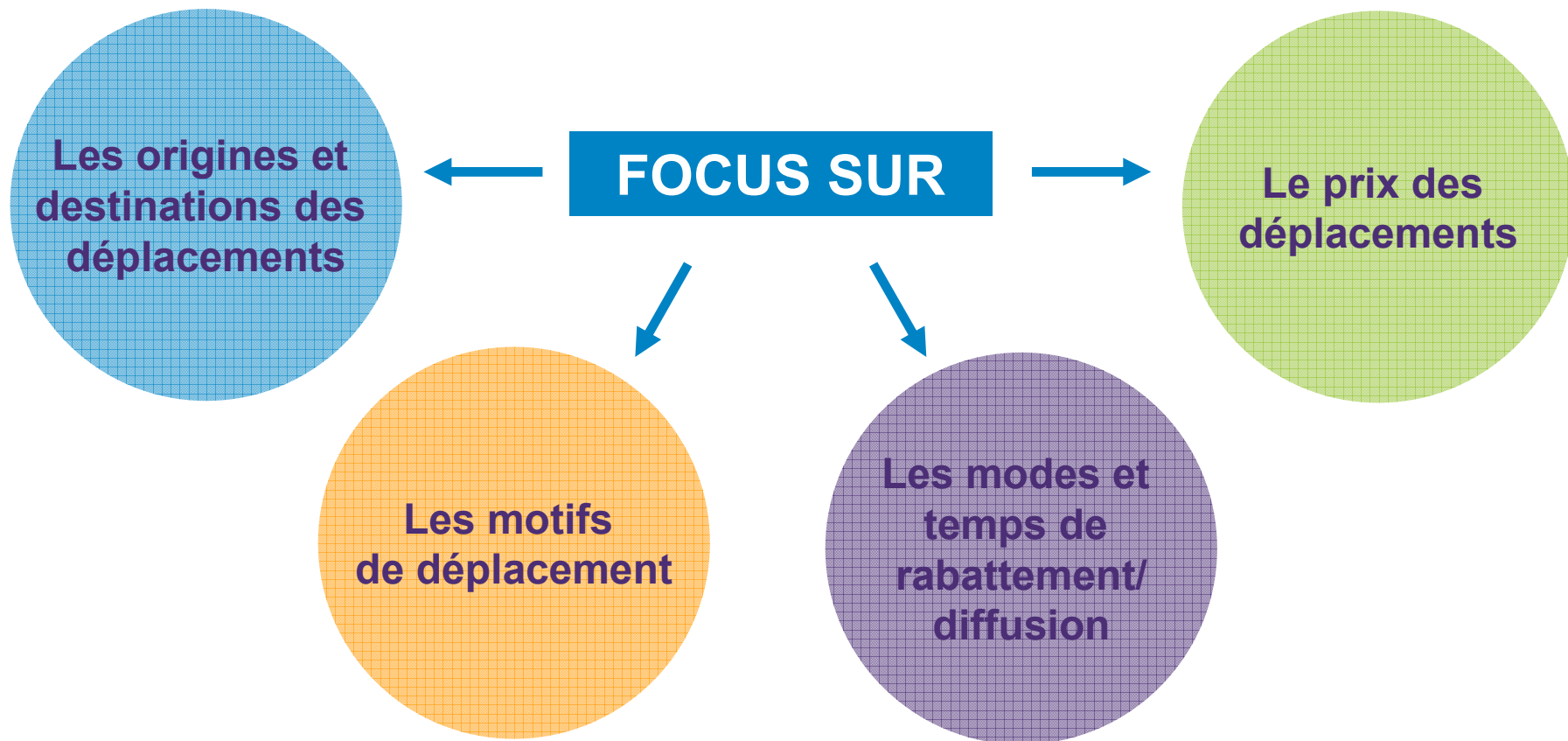
- Enjeux environnementaux
- Technique
- Fonctionnalités

Figure théorique
et incomplète

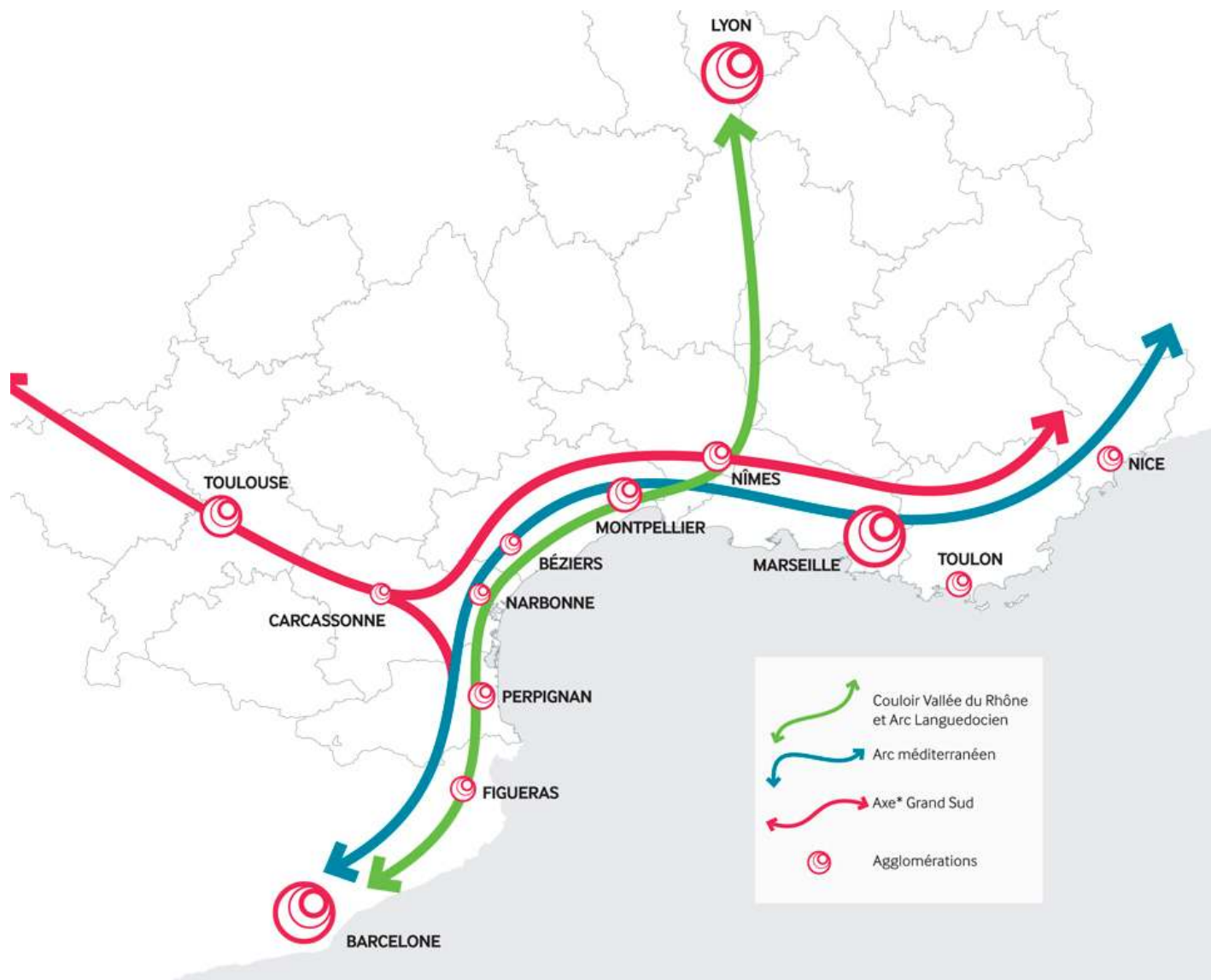
— Les études de trafic et d'accessibilité

- Les études de trafic voyageurs
- Les études de trafic fret

Les enquêtes



Les gares enquêtées en Languedoc-Roussillon



Les enquêtes du 18 et 19 mars 2010



☐ **1000** trains enquêtés

☐ **960** enquêteurs

☐ **29** gares

☐ **31 000** questionnaires en 2 jours

➤ **L'une des plus grandes enquêtes réalisées en France**

Calendrier



Calendrier



Le déroulé de la réunion

- La décision de RFF à l'issue du débat public
- Le point d'avancement des études et le calendrier
- **La concertation :**
 - **Objectif**
 - **Dispositif**
 - **Projet de Charte**
- Echange avec la salle

— La concertation : une posture d'ouverture



La concertation
alimente les études
et éclaire
la gouvernance



— La concertation depuis 2007

Ateliers thématiques

Réunions publiques
d'information

Comités partenariaux d'information

Mais aussi:

Présentation du projet

Journal de RFF

Formation au ferroviaire

Le temps du débat public : 2009



- ❑ 12 réunions publiques
- ❑ 3 500 participants
- ❑ 11 réunions d'acteurs
- ❑ 83 cahiers d'acteurs
- ❑ 18 000 connexions au site Internet
- ❑ 2 000 questions
- ❑ 669 avis

— La concertation à l'heure actuelle

DIALOGUER
avec les acteurs

**INFORMER &
CONSULTER**
le grand public



Concertation



RFF

— Le dialogue avec les acteurs

Ateliers thématiques ou géographiques

Commissions consultatives

Comités partenariaux d'information

L'information du public

- Site Internet:** www.lalignenouvelle.com
- Documents d'information**
- Journal de la concertation**
- Expositions itinérantes**
- Réunions publiques...**

Le garant de la concertation

□ Le garant de la concertation

Mr Jean-Pierre RICHER

□ Principe de désignation

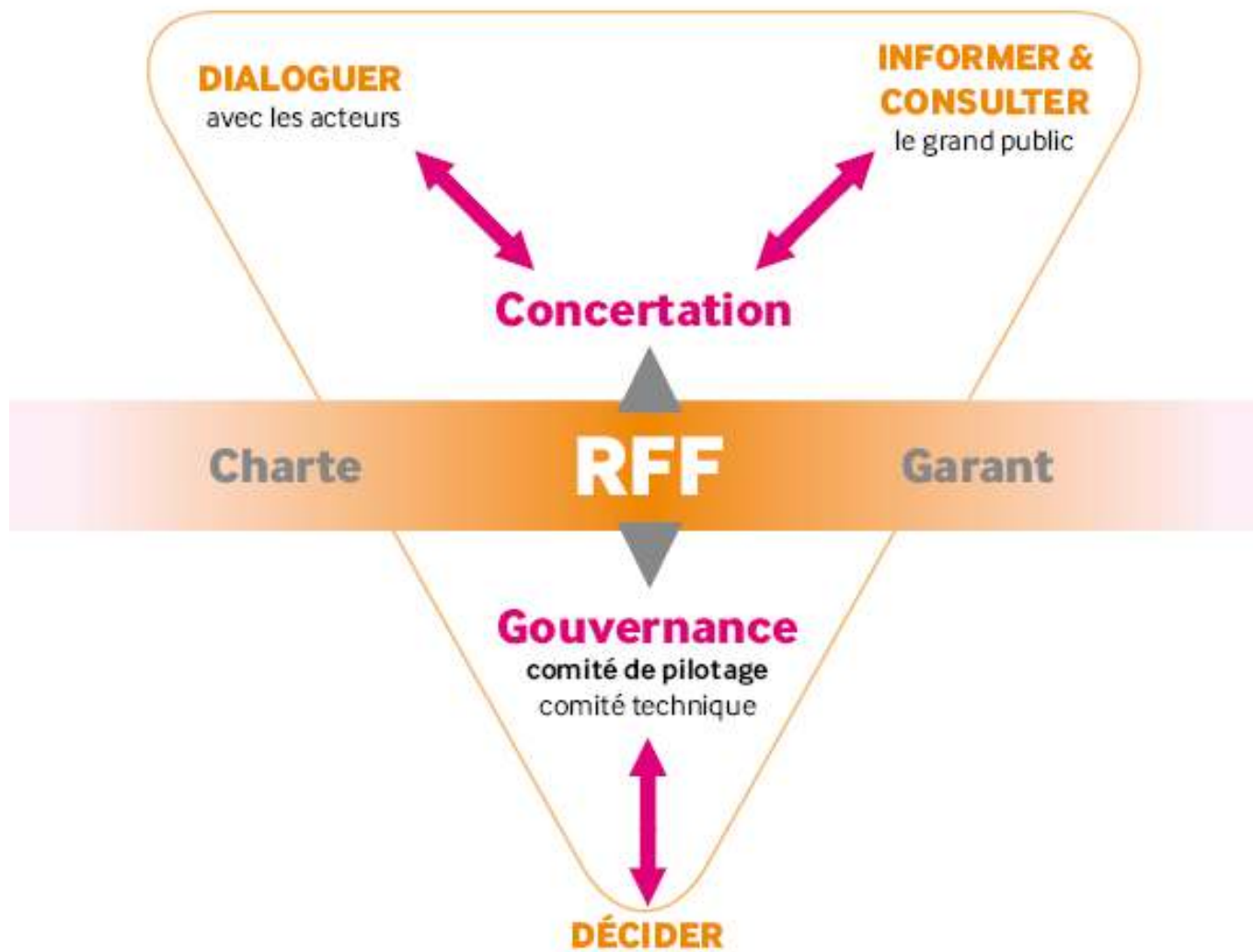
□ Son rôle:

- Veiller au bon déroulement de la concertation
- Veiller à la qualité de l'information



Pour le contacter: **garant.Inmp@gmail.com**

Le dispositif de concertation



Le projet de Charte de la concertation

Objectifs

Modalités

Engagements

CHARTRE DE LA CONCERTATION

La Charte présente la démarche de concertation accompagnant les études préalables à l'enquête d'utilité publique de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan conduites par Réseau Ferré de France.

Réseau Ferré de France s'engage à respecter et à mettre en place les objectifs, les instances et les règles de la concertation décrites dans la Charte.

La Charte s'adresse à tous les partenaires de Réseau Ferré de France et aux acteurs qui souhaitent contribuer à l'élaboration par RFF du projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan.

Chaque acteur participant à la concertation prend connaissance de la Charte et est invité à en respecter les termes.

Le débat public sur le projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan a souligné l'urgence de la réalisation du projet ainsi que l'intérêt de poursuivre la démarche partenariale menée avec l'ensemble des acteurs durant les études préalables au débat.

Sur la base des enseignements du débat public et conformément à la politique nationale de Réseau Ferré de France qui consiste à accompagner les programmes d'études des grands projets ferroviaires par une concertation volontaire et continue, le Conseil d'administration de Réseau Ferré de France a décidé, le 26 novembre 2009 :

- d'engager les études préalables à l'enquête d'utilité publique, qui ont pour but de :
 - définir précisément le tracé de la Ligne Nouvelle,
 - s'accorder sur les services attendus,
 - établir le coût du projet et les modalités de son financement.

- d'associer parallèlement l'ensemble des partenaires et des acteurs au projet grâce à un dispositif de dialogue et d'information.

- de solliciter la Commission nationale du débat public afin qu'elle veille au respect de la participation des acteurs.

Cette décision permet d'élaborer un projet mieux défini, compris et partagé, qui rend possible l'accélération des différentes phases d'études.

La Charte précise les objectifs et les modalités de la concertation et fournit aux participants le cadre de leur intervention.

Un garant de la concertation est désigné par Réseau Ferré de France en concertation avec la Commission nationale du débat public. Il veille à la qualité de la concertation et au respect de la Charte par l'ensemble des participants.

Objectifs de la Charte

La Charte de la concertation organise l'information et le dialogue avec le public et en particulier les acteurs de manière à faire émerger, de façon progressive, une vision précise du projet et des territoires dans lesquels il s'inscrit.

La Charte définit les modalités de gouvernance et de concertation mises en place, les engagements réciproques des participants, les responsabilités de chacun et les règles de bonne conduite applicables à tous.

Le déroulé de la réunion

- La décision de RFF à l'issue du débat public
- Le point d'avancement des études et le calendrier
- La concertation :
 - Objectif
 - Dispositif
 - Projet de Charte

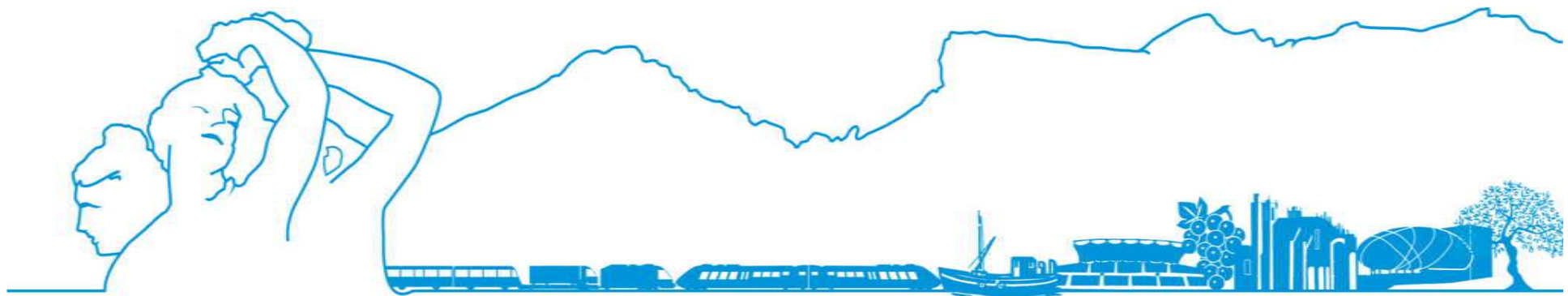
□ **Echange avec la salle**



Vous avez la parole

Comité Partenarial d'information

Jeudi 24 juin 2010 - Montpellier



LISBOA - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - NARBONNE - MARSEILLE - VILNIUS

SVERIGE - DANMARK - SUOMI - DEUTSCHLAND - SLOVENSKO - EESTI - SLOVENIJA - ELLÁS - PORTUGAL - ESPAÑA - POLSK

— PARIS — KØBENHAVN — CALAIS — DOVER — LONDON — MONTPELLIER — WARSZAWA — BRISTOL — BRUXELLES — PERPIGNAN — DEN HAAG — AMSTERDAM — DORTMUND — BÉZIERS — HANNOVER — BERLIN — N

LISBOA - SÈTE - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - N

BELGIQUE — UNITED KINGDOM — ČESKÁ REPUBLIKA — SVERIGE — DANMARK — SUOMI — DEUTSCHLAND — SLOVENSKO — EESTI — SLOVENIJA — ELLÁS — PORTUGAL — ESPAÑA — POLSK — FR

OUVERTURE — INNOVATION — INTERCONNEXION — PARTENARIAT — ÉCO-RESPONSABILITÉ — RÉSEAU — AVENIR — MOBILITÉ — ACCÈS — EUROPE — TERRITOIRES — ÉVOLUTION — PERFORI
BERLIN HAUPTBAHNHOF — LONDON SAINT PANCRAS — DUBLIN HEUSTO